

## **SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2020 19H00**

Compte tenu des instructions sanitaires ministérielles en vigueur  
La séance se déroulera au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives et à huis clos

### **ORDRE DU JOUR**

Adoption du procès-verbal du 23.05.2020

Adoption des décisions municipales

#### **FINANCES**

Suite à l'épidémie de Covid-19 :

École de danse : annulation des factures du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020

Marchés : annulation des factures du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

CLAM : remise gracieuse des loyers

Ecoles : annulation des factures forfait mensuel périscolaire du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019-2020

Créances éteintes – budget assainissement

Demandes de subventions des associations – année 2020

#### **RESSOURCES HUMAINES**

Création d'emplois liés à un accroissement saisonnier d'activité

Fixation des conditions de versement de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

Modalités d'exercice du droit à la formation des élus municipaux et adoption d'un règlement intérieur

#### **ADMINISTRATION**

Désignation des membres des commissions municipales

Commission d'appel d'offres des marchés publics

Election des délégués au comité syndical du syndicat départemental d'énergie et au comité syndical du syndicat mixte d'eau potable

Désignation de délégués aux instances et commissions diverses

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Constitution du jury d'assises – 2021

Constitution de la commission communale des impôts directs

-----